

La vente de lunettes sur internet en débat

La vente de lunettes sur internet serait une activité "légale", selon le président et co-fondateur de Happy View, un site spécialisé dans cette activité. "La première chose que j'ai faite, a-t-il expliqué, c'est de rencontrer le cabinet de la ministre de la Santé avant de lancer mon activité, pour m'assurer que c'était légal, qu'il n'y avait pas de souci". "Si mon activité était interdite, le site aurait été fermé depuis longtemps, nous sommes installés à Paris, agréés par la Sécurité sociale".

Le Syndicat des opticiens sous enseigne, le Synope, avait demandé la mise en place d'une "réglementation" pour la vente de lunettes sur internet.